



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°669) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE LANDOWSKI, A
MONSIEUR CHARLES-EDOUARD GARCIA**

**DÉCISION N° DM-20-260
EN DATE DU 23 OCTOBRE 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de Monsieur Charles-Edouard GARCIA, domicilié au 82, rue de la Jarry à VINCENNES - 94300, afin de s'exercer seul au chant, les mardis du 15 septembre 2020 au 29 juin 2021 de 14 h à 14 h 30, les vendredis du 18 septembre 2020 au 2 juillet 2021 de 14 h à 14 h 30, les samedis du 19 septembre 2020 au 3 juillet 2021 de 11 h à 11 h 30, dans la salle Landowski (sauf jours fériés et vacances scolaires) ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec Monsieur Charles-Edouard GARCIA, domicilié au 82, rue de la Jarry à VINCENNES - 94300, une convention de location de salle, afin de s'exercer seul au chant, les mardis du 15 septembre 2020 au 29 juin 2021 de 14 h à 14 h 30, les vendredis du 18 septembre 2020 au 2 juillet 2021 de 14 h à 14 h 30, les samedis du 19 septembre 2020 au 3 juillet 2021 de 11 h à 11 h 30, dans la salle Landowski (sauf jours fériés et vacances scolaires) ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20201023-lmc1H7751H1-AR
Date de réception en Préfecture : 23/10/2020
Date de Publication : 23/10/2020